

Eric Roussel

La gifle d'Anagni



Eric ROUSSEL

La gifle d'Anagni

Edilivre – Éditions APARIS



Tous nos livres sont imprimés dans les règles
environnementales les plus strictes

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la
présente publication sans autorisation du Centre Français
d'exploitation du droit de Copie (CFC) – 20, rue des
Grands-Augustins – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 07 47 70 /
Fax : 01 46 34 67 19.



© Edilivre, Éditions APARIS – 2008

ISBN : 978-2-8121-0365-0

Dépôt légal : Décembre 2008

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

A mes parents

*Je vis dans Anagni entrer l'homme aux fleurs de lis,
Et, dans son vicaire, le Christ être captif.*

Dante, 20^e chant du Purgatoire

Table des matières

Prologue.....	11
I. Benoît Caetani	13
II. Pietro Colonna	34
III. Pierre de Moronne	57
IV. Le légat du pape.	79
V. <i>Clericis laicos</i>	102
VI. Le tombeau de Cécilia Metella.....	128
VII. Palestrina.....	153
VIII. Le patarin	174
IX. Bernard Saisset	197
X. L'interdit de Senlis	223
XI. <i>Ausculat fili</i>	246
XII. Courtrai	271
XIII. Anagni.....	294
XIV. Le procès	318
XV. La chapelle Scrovegni.....	341
XVI. « Tout est consommé ! »	366
Epilogue.....	377



La barque de Charon (Chapelle Sixtine)

PROLOGUE

Debout dans la barque, immobile, les mains serrées sur la longue perche, le vieillard attendait le lever du jour.

Le fleuve, calme, nourrissait d'une humidité froide l'épaisseur du brouillard. Le silence régnait, troublé par l'unique clapotis de l'eau contre l'étroite embarcation.

Le nautonier ôta l'ample capuche qui lui couvrait la tête et regarda le ciel. Il constata, satisfait, que le brouillard quittait la nuit pour se peindre de gris.

Matin après matin, siècle après siècle, il s'étonnait de l'inépuisable ressource contenue dans chaque homme. Sa capacité à développer sa part d'ombre lui semblait sans limite.

Il se dit alors que ce jour serait un bon jour.

Aujourd'hui encore le profit serait au rendez-vous. Nombreux seraient à payer le passage.

Il rejeta sur ses épaules les hardes de sa tunique et libéra ses bras puissants. Pesant de tout son poids sur

la perche, il dirigea la barque vers le milieu du fleuve.

Ce jour-là, Charon, le nocher, comme tous les autres jours descendit le fleuve.

Sa charge d'âmes l'attendait.

EXTRAIT

I. Benoît Caetani

Paris, janvier 1295

La salle était de taille modeste. L'ameublement, sommaire, se résumait en un solide coffre de facture grossière et doté d'une serrure imposante.

Au centre, une lourde table de chêne pouvait accueillir dix personnes. Aucun siège n'y était associé. Seul trônait un fauteuil à haut dossier de bois.

Sur un lit de braises, de lourds rondins de bois se consumaient dans une cheminée ornée d'une fleur de lys.

Deux portes donnaient accès à la pièce. L'une s'ouvrait sur des appartements privés, l'autre sur la salle du Conseil.

La seule fioriture qu'acceptait l'austérité des lieux était une tapisserie murale. De grande dimension, elle représentait une scène de chasse. Un cerf gigantesque et un chasseur à pied armé d'un poignard s'observaient à quelques distances, prêts à l'affrontement.

Un silence lourd régnait, agressé par les crépitements du feu.

Une étroite fenêtre donnait sur la Seine dont les rives s'abîmaient dans les brouillards matinaux de janvier. Les premières fumerolles de quelques maisons de chaume venaient s'y accoupler. Bardées de bois, serrées les unes aux autres, les habitations peinaient à sortir de leur songe nocturne.

L'aube laissait entrevoir ses premières lueurs. L'île de la Cité prenait vie. Dans chaque rue, chaque venelle, échoppes, boutiques, ateliers se mettaient à l'œuvre.

La neige fondante rendait à la rue sa fange et sa cohorte d'odeurs aigres. Toute une cohue de portefaix, d'ânes, de badauds, de chiens, de chalands,... commençait à encombrer les accès à l'île de la Cité.

Un monde s'éveillait dans un tumulte grandissant, congestionnant les ponts aux Changeurs, Saint-Michel, Planches Mibray et petit Châtelet.

Un homme, de haute taille et chaudement habillé, se tenait dans la pièce, près de la fenêtre.

Ses yeux grands et clairs étaient immobiles. Aucun cillement n'interrompait la fixité du regard qui observait la ville.

Agé seulement de vingt-sept ans, le roi Philippe dirigeait la France d'une main ferme depuis près de dix ans. La noblesse de son allure et sa grande beauté lui avaient valu d'être surnommé Philippe le Bel.

En ce début d'année, de nombreux points de préoccupation occupaient son esprit et expliquaient sa présence au palais.

Philippe avait de grandes ambitions pour son royaume et dans le panorama qu'il avait sous les yeux il peinait à se représenter la première ville d'occident.

Paris était bien plus que cette ville symbolisée par le donjon du Louvre ou la nécropole royale de Saint-Denis. C'était désormais une métropole marchande et intellectuelle. Le cœur d'un royaume puissant où toutes les affaires importantes se traitaient.

Dès le début de son règne, il avait travaillé à lui donner une identité. Il avait tout d'abord choisi de donner corps au pouvoir, le fixer en un lieu visible et reconnu de tous. Ce palais situé à la pointe occidentale de la Cité. A l'opposite de Notre-Dame.

Son ancêtre, Louis le neuvième, en avait initié l'agrandissement. Il le poursuivait en dépit des difficultés que rencontrait le trésor.

Il y avait ensuite positionné ses clercs, juges, comptables et notaires chargés de l'administration du royaume.

Il avait également réformé la constitution de son Conseil et associé aux princes de sang et aux grands feudataires des hommes dont les compétences lui étaient nécessaires. Des légistes, formés aux grandes écoles de Toulouse, Montpellier, Orléans étaient au premier rang de ceux-ci. Il s'appuyait sur eux pour faire reculer toutes les formes de pouvoir, notamment le pouvoir de justice des seigneurs et du clergé.

Pour lui, le gouvernement du royaume n'avait qu'un seul et ultime objet. La grandeur de la royauté. Et pour cela il était indispensable que chacun, clerc, noble ou simple paysan comprît qu'il était, avant toute chose, sujet du roi.

Depuis près d'une heure il n'avait fait aucun geste. Le regard plongé dans les profondeurs de la Seine semblait absent.

Son esprit était accaparé par la situation délicate du royaume et le message reçu une heure plus tôt d'Italie ne le réconfortait en rien.

Son grand-père Louis IX et son père Philippe le Hardi lui avaient laissé en héritage un royaume puissant mais fragile. Deux frontières étaient sources de conflits permanents. Au sud-ouest la Guyenne. Au nord la Flandre.

Le roi Louis avait, par un traité conclu à Paris en 1258, fait de la Guyenne un duché étroit dont le Duc était vassal de la couronne de France. Ce Duc n'était autre que le roi d'Angleterre, Edouard I^{er}, monarque fier et arrogant. Edouard supportait mal ce lien de subordination et reconnaissait encore moins dans ce duché étriqué la puissance de l'ancienne Aquitaine de son aïeule Aliénor.

A l'avènement de Philippe et ainsi que l'exigeait la coutume, il s'était vu contraint de prêter l'hommage.

Blessé, son amour propre s'était par la suite vu bafoué par une succession d'événements qui n'avaient cessé d'envenimer les relations entre les deux monarques, allant jusqu'à mettre à mal son autorité sur ses propres vassaux.

Pour se soustraire à son pouvoir en toute impunité, ces derniers utilisaient de vieilles coutumes issues du droit féodal. A chaque décision qu'ils jugeaient arbitraires, ils en appelaient à leur suzerain, le roi de France. Le parlement siégeant à Paris, le procès s'éternisait et les laissait pendant le temps de la

procédure sous la protection du capétien. Impuissant, Edouard rageait.

Les deux royaumes étaient aux portes de la guerre lorsque survint un événement malencontreux.

A Bordeaux, l'économie était basée sur le commerce du vin gascon avec les pays de la Manche et de la mer du Nord. La sécurité des routes maritimes était donc primordiale.

Quelques escarmouches entre marins normands et marins gascons avaient amené le châtelain de la forteresse ducal de l'Ombrière, qui n'était autre que le chef des finances de la Guyenne, à prendre des mesures de sauvegarde. Il avait contraint les patrons normands et gascons qui relâchaient dans la Gironde à respecter la paix des mers.

Chacun avait juré.

Les flottilles de Bayonne avaient alors quitté Bordeaux, sûres de leur sécurité.

Peu après, les Normands avaient également appareillé en formation serrée. Leurs quatre-vingt nef avaient rejoint un à un les convois parsemés et les avaient coulés.

Bien sûr Philippe désavoua ses marins. Ce qui ne les empêcha pas de continuer à envoyer par le fond un nombre encore élevé de navires anglais et bayonnais.

La réaction d'Edouard ne se fit pas attendre.

Il réunit à la hâte la flotte de cinq villes du Kent et du Sussex et les envoya attendre les Normands sur le chemin du retour. Cette fois ils eurent le dessus.

Philippe fit immédiatement renforcer les garnisons françaises aux frontières de la Guyenne. Ses juristes lui conseillèrent d'agir en deux temps. Tout d'abord il

fit livrer à sa justice les officiers et les marins coupables. Puis il engagea une vieille procédure féodale consistant à faire comparaître le seigneur félon devant sa cour.

Si Edouard refusait de se présenter, il risquait la confiscation de son duché pour manquement à son devoir de vassal. C'était l'opportunité de faire de la Guyenne un fief comme les autres, complètement intégré au royaume de France. S'il se présentait, il affirmait sa soumission.

Edouard envoya une ambassade afin de trouver un compromis. Mais les conditions furent telles qu'il ne put les accepter. Il ne se présenta pas devant la cour de France.

La confiscation de son fief fut prononcée pour faute grave envers son seigneur le roi de France.

Cette condamnation avait eu lieu le 19 mai 1294, quelques mois avant cette froide matinée de janvier.

Restait maintenant à conquérir ce fief. Et pour cela il fallait faire vite car une alliance se préparait entre le comte Gui de Dampierre, puissant seigneur des Flandres, et le roi Edouard.

Philippe ne pouvait prendre le risque de les affronter sur deux fronts. Il ne pouvait guère plus déclencher les hostilités hors des formes du droit féodal. C'était risquer la rébellion générale des féodaux. L'Eglise et le pape auraient trouvé là opportunité de les soutenir.

La Flandre était un voisin redoutable, une région stratégique dont la puissance reposait sur l'industrie et le commerce.

Une organisation solide unissait les différents métiers de Bruges, Gand et Ypres. La laine anglaise servait à la fabrication de draps commercialisés sur tous les marchés d'Europe occidentale. Les mêmes intérêts liguèrent ainsi le comté de Flandre et l'Angleterre.

A cette puissance économique s'alliait une situation politique explosive.

Le comte de Flandre régnait sur un territoire dont la moitié était du ressort du royaume de France et l'autre d'Empire.

L'Empire n'était pas un véritable Etat mais une union économique de villes et de principautés aux politiques parfois divergentes. Hors de ses possessions propres, l'Empereur d'Occident, Adolphe de Nassau, pesait peu sur l'échiquier politique.

Dans ce contexte, Philippe le Bel maintenait en Flandre une situation ambiguë. Il avait fait le choix de soutenir le parti des riches marchands et des grands bourgeois qui frondaient ouvertement l'autorité de leur seigneur, Gui de Dampierre, celui-ci ayant pris la fâcheuse habitude de s'immiscer dans la gestion de leurs finances.

Aussi les patriciens des grands et petits centres industriels jouaient-ils le plus souvent la carte de leur suzerain lointain contre le pouvoir de leur comte. Les bourgeois, fabricants de l'industrie drapière, importateurs de laine, marchands de draps ou bailleurs de fonds, étaient ouvertement connus sous le nom de *leliaerts*. Les gens des lis.

Le comte, quant à lui, ne pouvait s'appuyer que sur les ouvriers et les paysans. Tous bien incapables de soutenir la résistance armée.

En cette fin de siècle, les irritations constantes de l'Anglais et du Flamand apprêtaient ainsi le terreau d'une redoutable conjuration.

Chaque parti se préparait à la guerre. Une guerre dont Philippe devait rapidement trouver les moyens du financement.

A son habitude, il venait de prendre des mesures draconiennes.

Laïcs, clercs, Juifs et Lombards avaient procuré l'argent. L'impôt avait frappé. Lourdemment. La décime sur le clergé. Le centième sur les laïcs. La saisie des biens des marchands de Bayonne ainsi que les fonds déposés dans trois monastères parisiens par l'évêque de Winchester avaient fait le reste.

A cela il avait associé la mutation monétaire. Le décrochement du rapport simple unissant les monnaies à leur valeur en poids d'argent fin. Ce que le peuple de Paris appelait déjà la monnaie « noire » du roi.

La machine de guerre se mettait en place.

Un autre danger, d'une toute autre nature et tout aussi menaçant inquiétait le jeune roi.

L'Eglise et le statut particulier du clergé.

Nombreux avaient été les papes au travers des siècles précédents à vouloir soumettre toutes les formes de pouvoir temporel des empereurs, rois et princes au pouvoir spirituel de l'Eglise.

A l'image de ses ancêtres, sa position était sans appel. Prélats, évêques, abbés,... tous les membres du clergé de France lui étaient liés par hommage ou par serment. Et à ce titre ils étaient tenus de défendre et garder les droits et franchises du royaume. Les clercs